

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 janvier 2015

**OBJET :**

**Fonds de soutien aux initiatives locales (FSIL)**

**Rapporteur : Mme DEVOUGE**

Délibération n° 7

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'assemblée délibérante a inscrit au budget primitif depuis l'année 2012 des crédits pour créer un fonds de soutien aux initiatives locales (FSIL). Le FSIL a succédé au Fonds de participation aux initiatives locales (FPIL) instauré le 1<sup>er</sup> janvier 2002 par délibération du 17 décembre 2001 qui faisait l'objet d'un conventionnement entre la ville et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Ce fonds dont le montant sera arrêté lors du vote du budget primitif en 2015 est destiné à financer des projets en direction des Ascéens dont l'objet est de valoriser l'esprit d'initiative des habitants, de développer du lien social autour d'un projet d'intérêt communal. L'aide apportée par la collectivité est plafonnée à hauteur de 300 euros par projet.

Or, jusqu'à présent, l'étude des projets éligibles au titre du FSIL était réalisée par un comité informel composé de représentants d'associations locales.

Parmi ces associations locales, des représentants des conseils de quartier avaient été désignés pour siéger au sein de ce comité informel. Toutefois, il s'est avéré que les conseils de quartier étaient les principaux bénéficiaires de ce dispositif. Ce comité informel ne pouvait donc perdurer en l'état car les principaux bénéficiaires y siégeaient.

Aussi, pour conférer davantage de légitimité au FSIL, le Conseil Municipal est sollicité pour déterminer la composition d'un comité de liaison chargé de l'examen des demandes d'aides au titre du FSIL, sous l'autorité du Maire ou de son représentant l'Adjointe à la vie culturelle et à la citoyenneté.

Pour ce faire, il est envisagé de faire appel au comité citoyen de développement et aux associations suivantes : comité des fêtes, office municipal des sports, association des artistes ascéens, comité de jumelage, afin que chaque structure désigne un titulaire et un suppléant pour siéger au sein du comité de liaison.

### **PROPOSITION**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter la création d'un comité de liaison chargé de l'examen des demandes d'aides au titre du FSIL plafonnées à 300 € composé d'un titulaire et d'un suppléant désignés par chaque instance participative précitée, placé sous l'autorité du Maire ou de son représentant l'Adjointe à la vie culturelle et à la citoyenneté.

### **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 30 janvier 2015.

Pour Extrait



Le Maire

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2015**

tenu sous la présidence de  
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	26
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil Municipal le :	19 Janvier 2015
- Convocation distribuée le :	19 Janvier 2015
- Affichage du procès-verbal le :	03 mars 2015

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGEDOT, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

**POUVOIR**

- M. PERNOSSI à MME CADET

**EXCUSES**

- MME PARISOT
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- M. FRANIATTE

Pour extrait,



**Michel BREUILLE,**

**Maire**